

René de Lucinge, *Lettres de 1588. Un monde renversé*, texte établi et annoté par James J. Supple, Genève, Droz, 2006.

C'est une entreprise longue presque d'un demi siècle qui parvient à son achèvement avec la publication de ce volume des *Lettres* de René de Lucinge. Nommé par le duc de Savoie comme ambassadeur auprès du roi de France à partir de 1585, Lucinge (1533-1615) entretient avec son souverain une correspondance diplomatique régulière jusqu'à la fin de sa mission en 1588. La publication de cette correspondance a été initiée par l'historien genevois Alain Dufour qui publiait en 1964 déjà les lettres de l'année 1585 (le second volume portant sur l'année 1586 paraissant en 1966), avant que la série ne soit reprise en 1994 et terminée aujourd'hui par l'historien de la littérature James J. Supple. Le dernier volume porte sur une année marquée par des bouleversements importants, avec notamment en mai la fuite hors de Paris du roi Henri III, la convocation en octobre des états généraux de Blois et, du point de vue des relations franco-savoies, l'invasion par les troupes du duc de Savoie, au même moment, du marquisat de Saluces, possession française dans le Piémont. Comprenant un peu plus de cent lettres adressées non seulement par Lucinge au duc de Savoie, mais aussi à Lucinge par différents informateurs, le corpus montre un travail constant et collectif de pesée des forces en présence et d'interprétation de la conduite des différents acteurs, que ce soit à la cour, au parlement ou plus largement à Paris et sur le terrain des campagnes militaires. Dans ce contexte, Lucinge et ses collaborateurs servent de guides aux stratégies du duc de Savoie, qui poursuit des objectifs d'extension territoriale en Dauphiné et en Provence et tente de jouer sa carte dans la perspective de la succession au trône. Ils évaluent par conséquent les alliances que le duc a intérêt à nouer ; en sa qualité d'ambassadeur, Lucinge est même directement impliqué dans les discussions avec les Guises, en vue de la conclusion d'un traité qui ne sera jamais signé, parce que les appétits territoriaux et les ambitions politiques placent en réalité les partenaires de la négociation en situation de rivalité, malgré leur convergence idéologique sur la question de la défense de la religion catholique. C'est à la lumière de ce travail diplomatique de recueil de l'information et d'analyse constamment renouvelée des rapports de force qu'il convient sans doute de reprendre l'ancienne discussion dont l'introduction de Supple se fait l'écho au sujet de la fiabilité de Lucinge comme témoin des turbulences de son temps. La question de « l'objectivité » du diplomate perd de son sens si l'on se souvient que sa pratique épistolaire ne procède pas d'une volonté de témoigner, mais du devoir de servir son prince en servant ses desseins. Quant à savoir si dans ces circonstances, Lucinge oriente son activité d'informateur et de diplomate en fonction de priorités qui lui sont propres, la question – pour autant qu'elle mérite d'être posée comme Supple le laisse entendre dans son introduction – pourra désormais être éclairée aussi bien par l'examen de l'ensemble de sa correspondance avec le duc de Savoie, que par l'étude de ses travaux d'humaniste et d'historien, puisque ses œuvres sont maintenant entièrement rééditées, y compris celles qui étaient restées manuscrites, par Alain Dufour et Michael J. Heath.